

Réf: Dossier 430840

Avis de constitution

SOCIETE « SYNOVIA »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON A DROITE
CARREFOUR JATAK PRES DE LA PHARMACIE JEAN-PIERRE
LOT 38, ILOT 439, Lot 38, Ilot 439

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/06/2025 , et enregistrés au CEPICI le 20/06/ 2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SYNOVIA »

Objet : • TRANSPORT ROUTIER DE BIEN ET DE PERSONNES,

- COOPERATIVE AGRICOLE,
- AGRICULTURE,
- ELEVAGE,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON A DROITE
CARREFOUR JATAK PRES DE LA PHARMACIE JEAN-PIERRE
LOT 38, ILOT 439, Lot 38, Ilot 439

Dirigeant(s) M GNANDET FLORENT SERGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08093 du 12/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48834/GTCA/RC/2025 du 12/08/2025

